

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1995

Technical and Bibliographic Notes / Notes technique et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modifications dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|---|
| <p><input checked="" type="checkbox"/> Coloured covers /
Couverture de couleur</p> <p><input type="checkbox"/> Covers damaged /
Couverture endommagée</p> <p><input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée</p> <p><input type="checkbox"/> Cover title missing / Le titre de couverture manque</p> <p><input type="checkbox"/> Coloured maps / Cartes géographiques en couleur</p> <p><input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)</p> <p><input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur</p> <p><input type="checkbox"/> Bound with other material /
Relié avec d'autres documents</p> <p><input type="checkbox"/> Only edition available /
Seule édition disponible</p> <p><input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de
la marge intérieure.</p> <p><input type="checkbox"/> Blank leaves added during restorations may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming / Il se peut que certaines
pages blanches ajoutées lors d'une restauration
apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était
possible, ces pages n'ont pas été filmées.</p> <p><input type="checkbox"/> Additional comments /
Commentaires supplémentaires:</p> | <p><input type="checkbox"/> Coloured pages / Pages de couleur</p> <p><input type="checkbox"/> Pages damaged / Pages endommagées</p> <p><input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or toxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées</p> <p><input type="checkbox"/> Pages detached / Pages détachées</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Showthrough / Transparence</p> <p><input type="checkbox"/> Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression</p> <p><input type="checkbox"/> Includes supplementary material /
Comprend du matériel supplémentaire</p> <p><input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image / Les pages
totalement ou partiellement obscurcies par un
feuilleton d'errata, une pelure, etc., ont été filmées
à nouveau de façon à obtenir la meilleure
image possible.</p> <p><input type="checkbox"/> Opposing pages with varying colouration or
discolourations are filmed twice to ensure the
best possible image / Les pages s'opposant
ayant des colorations variables ou des décolorations
sont filmées deux fois afin d'obtenir la
meilleure image possible.</p> |
|--|---|

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

	10X		14X		18X		22X		26X		30X
	12X		16X		20X		24X		28X		32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

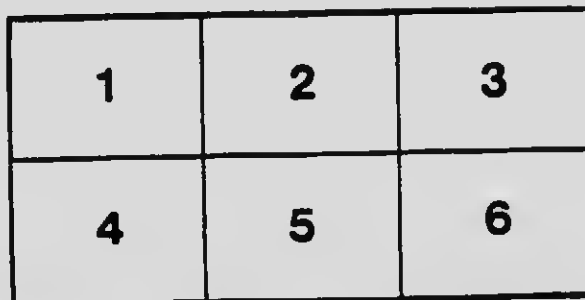
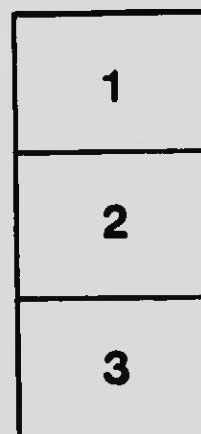
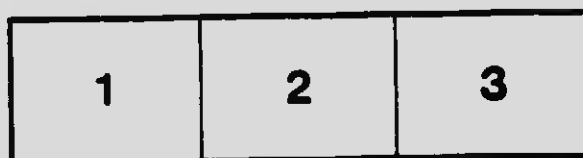
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

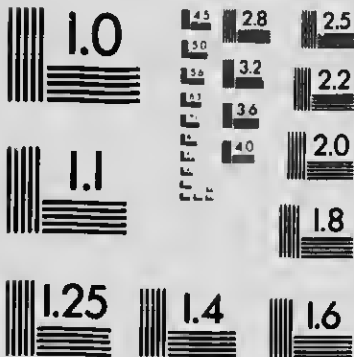
Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon la cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminent par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaît sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482-0300 - Phone
(716) 282-5989 - Fax

Joseph

Notice historique sur l'Institut
des
Petites Soeurs Franciscaines
de Marie



MAISON-MÈRE
BAIE SAINT-PAUL, Prov. Québec.

BX 421-

N. 4

1. 4

* * *

L'Institut des Petites Soeurs Fran- cisaines de Marie

La Communauté des Petites Francisaines de Marie prit naissance à Worcester, Mass., diocèse de Springfield, le 12 août 1889, sous la direction de feu M. l'abbé Joseph Brauillet, alors curé de l'église Notre Dame de cette ville.

Ce charitable prêtre, touché du pénible abandon dans lequel il voyait un si grand nombre d'enfants dont le salut était en danger, résolut de leur ouvrir un refuge. Il convertit en orphelinat une maison lui appartenant, s'assura le concours de quelques jeunes filles de la ville ou des environs, leur donna son vicaire, M. Durocher, pour aumônier et directeur; l'oeuvre était fondée. Soutenue par la généreuse sympathie des catholiques de Worcester, elle grandit vite. Les orphelins affluaient: dès la première année plus de 250 furent hospitalisés. Les Soeurs avaient abondante matière à se dévouer, à se dépenser le jour et la nuit auprès de ces pauvres enfants, dont la misère morale n'était pas moins profonde ni moins triste à constater que la misère physique. Elles donnaient aussi leurs soins à quelques vieilles personnes, malades ou infirmes, sans famille, et leur concours pour l'enseignement à l'école primaire.

Nous avons dit plus haut "les Soeurs". En effet, ces jeunes personnes vivaient en communauté. Tertiaires franciscaines, elles avaient un règlement adapté à la Règle de saint François; leur costume était aussi celui du Tiers Ordre; tunique brune avec scapulaire, corde blanche, couronne franciscaine; une coiffure en toile blanche avec voile noir complétait le tout. Le saint habit fut régulièrement imposé aux premières Soeurs par le R. P. Athanase, franciscain de Boston.

Cette oeuvre de charité souriait fort et répondait aux aspirations d'un grand nombre de jeunes filles. Aussi la naissante communauté se recrutait elle rapidement. Mais comme toutes les oeuvres voulues de Dieu elle devait être marquée du sceau de la Croix; telles ces étoiles qu'une gracieuse poésie met dès le berceau au front de certains enfants privilégiés, ainsi la Croix marqua le front de l'Institut naissant, qui en fit sa vie, en attendant d'en faire sa devise: "la Croix notre Vie."

Dès l'année 1890, commençait pour la nouvelle Communauté cette série d'épreuves tendant apparemment à l'étouffer dans son berceau, mais qui réellement furent pour elles ce qu'est pour le grain de blé jeté en terre le sol humide, le sillon profond, le travail de la charrue, la pourriture enfin de la pauvre petite graine qui doit être réduite à néant pour pouvoir revivre ensuite dans une tige verdoyante et forte, laquelle, perçant l'épaisse couche de poussière qui la recouvre,

étalera avec fierté ses petites feuilles aux beaux rayons d'un soleil de printemps. Ce devait être la première petite branche séraphique canadienne, et, comme elle était frêle et délicate, le Divin Jardinier lui donna dans la Croix un tuteur assuré. D'inextricables difficultés surgirent, créant à l'humble famille religieuse des épreuves d'autant plus douloureuses qu'elles venaient de saints et vénérés personnages. Lorsque la tempête était trop forte, les Sœurs allaient consulter leur Evêque, Mgr P. T. O'Reilly, de vénérée mémoire, lui exposant respectueusement leur pénible situation. Chaque fois, ce bon Prélat eut pour elles de paternels encouragements. Il ne pouvait leur permettre d'étaler leur maison mère dans son diocèse, ce qu'il avait déjà refusé à d'autres Communautés; mais il leur promettait qu'une fois leur maison mère fixée, il les approuverait dans son diocèse comme toute autre Communauté missionnaire.

C'est d'après ses conseils qu'elles quittèrent, en janvier 1891, l'Orphelinat de la paroisse Notre-Dame, pour aller se fixer dans un autre quartier de la ville, où elles continuèrent leur oeuvre. Elles étaient alors au nombre de 15 dans leur pauvre maison, formant une association civile incorporée selon les lois de l'Etat. C'est alors que les petites Sœurs eurent de grandes privations; mais au sein de l'abandon le plus complet, elles vivent au jour le jour, heureuses de manquer de tout, attendant dans la prière que le bon Dieu leur

manifeste sa volonté par la voix de leurs directeurs, et leur fournisse un moyen d'arriver à la profession religieuse, se confiant en la divine Providence pour la nourriture et le vêtement, comme les oiseaux du ciel, comme les lis des champs.

Jamais, faut-il le dire, cette douce Providence ne leur fit défaut: non seulement elle leur fournit les secours matériels nécessaires, mais encore le courage, la force, et même une joie bien douce au milieu de ces pénibles revers. L'espérance qu'elles conservaient de se consacrer au bon Dieu par les vœux de religion, leur faisait trouver légers les renouements et les peines de leur nouvelle vie.

Depuis que Sa Grandeur Mgr O'Reilly leur avait donné l'assurance qu'il les approuverait dans son diocèse dès qu'elles auraient trouvé où établir leur maison-mère, les petites Soeurs n'avaient plus à cœur que de remplir cette condition, afin de pouvoir devenir de véritables religieuses, sous la Règle de saint François. C'était là l'objectif de leurs incessantes prières et de leurs sacrifices. Après bien des démarches infructueuses, le bon Dieu les exauça d'une manière providentielle en les mettant en rapport avec le R. M. Ambroise Pafard, V. F., curé de la Baie Saint-Paul, P. Q., qui venait de fonder une maison de charité pour les vieillards pauvres et abandonnés de sa paroisse, et pour la direction de laquelle il cherchait des religieuses. Déjà il avait frappé, mais sans succès, à la porte de trois communautés de Québec et de Montréal.

Le zélé prêtre conçut donc le projet de fonder, avec l'approbation de l'autorité diocésaine, un Institut religieux auquel il confierait la direction de son hospice pour en assurer la stabilité et la sage administration. C'est alors qu'il fut mis en relation avec les petites Franciscaines de Worcester. On s'entendit, et peu après, en novembre 1891, avec le consentement et sous la protection de S. G. Mgr L.-N. Bégin, évêque de Chicoutimi, aujourd'hui cardinal-archevêque de Québec, 4 des petites Soeurs vinrent se fixer à la Baie Saint-Paul, cet établissement devenant leur maison-mère. "Espérons, écrivait le vénéré Fondateur, que cette nouvelle Communauté religieuse, que nous confions à la garde et à la direction du Sacré Coeur de Jésus, sous la protection de saint Joseph et de sainte Anne, patronne de l'Hospice, prospérera comme la première fondation de l'Établissement, et que ce petit grain de sénévé deviendra un jour un arbre puissant, qui poussera des rameaux vigoureux."

Le 18 février 1892, S. G. Mgr Bégin érigeait la petite famille en *Communauté diocésaine de Tertiaires Franciscaines régulières*, autorisant l'ouverture d'un Noviciat et la formation d'une maison-mère, "qui pourra plus tard, continue Sa Grandeur, avec la bénédiction du Ciel, étendre au loin ses ramifications. Mon voeu le plus ardent est que cette Communauté conserve toujours soigneusement, comme le plus précieux trésor, l'esprit du Séraphique saint François d'Assise, qui est

un esprit de pauvreté, d'obéissance, de mortification et d'humilité."

Le 7 juin suivant, S. G. Mgr Labrecque, qui venait de succéder à Mgr Bégis sur le siège épiscopal de Chicoutimi, voulut bien, à la demande de M. Fafard, renouveler et confirmer l'érection régulière diocésaine de la jeune communauté, lui donnant le nom de Petites Franciscaines de Marie et autorisant les Soeurs à émettre, sous ce nom, après les épreuves de droit, les trois voeux simples de religion. Ces premiers voeux furent prononcés avec un bonheur indicible, le 12 août 1892, dans l'église paroissiale de la Baie Saint-Paul, et 4 ans après, le 31 juillet 1896, les fondatrices, au nombre de 10 (l'une d'elles étant décédée dans l'intervalle, et les autres sorties), prononcèrent leurs voeux perpétuels.

En établissant leur maison-mère à la Baie Saint-Paul, les Petites Franciscaines avaient conservé, ainsi que nous l'avons déjà dit, leur première maison de Worcester, comme succursale. Après la mort de Mgr O'Reilly, en mai 1892, elles eurent à soutenir leurs droits contre des oppositions puissantes. D'inexplicables procédés furent employés pour obtenir de les faire partir de Worcester. Au milieu de ces épreuves, qui n'étaient pas petites, les Soeurs n'employèrent pour toute défense que la prière et la patience, et elles implorèrent d'appui et la justice les autorités ecclésiastiques supérieures, se soutenant elles-mêmes et

leurs orphelins par les seules ressources de quêtes à domicile, selon l'esprit du Pauvre d'Assise. Enfin la divine Providence, qui avait toujours veillé sur l'Institut comme une bonne mère sur le berceau de son enfant, montra visiblement encore sa protection en donnant à la cause des Soeurs une solution favorable: le 7 décembre 1897, Sa Grandeur Mgr Beaven, évêque de Springfield, approuvait dans son diocèse la Communauté des Petites Franciscaines de Marie, changeant toutefois l'oeuvre des orphelins pour celle des vieillards.

Grâce aux soins vigilants et paternels du R. M. Fafard, l'Institut progressa rapidement. Fervent tertiaire, il était persuadé que son oeuvre serait d'autant plus solide que les membres seraient plus profondément pénétrés de l'esprit de pauvreté, d'humilité du Séraphique Père, et il mit tous ses soins à le leur inculquer. Il ne négligea donc rien pour ménager à ses filles les enseignements des Pères du Premier Ordre, qui, eux, se prêtèrent à ses désirs avec une admirable charité.

Le côté matériel n'était pas non plus négligé. En 1897, M. Fafard, pour assurer le sort légal du jeune Institut, le fit constituer en corporation civile, par une loi de la Législature provinciale. La petite semence grandissait, poussait des fanilles, lesquelles s'étalait aux chauds rayons du soleil bienfaisant de la Providence divine. Mais l'heure approchait où le dévoté

Père Fondateur manquerait à ses enfants, si heureuses de se reposer de tout sur lui. Tant de travaux, d'activité, et on peut le dire, de peines, avaient usé prématurément les forces de cet apôtre, qui ne put même achever sa 59^e année. Après avoir généreusement dépensé toutes les énergies de son âme et les brillantes qualités de son esprit au bien de son oeuvre comme de sa paroisse, M. Fafard décéda le 12 août 1899.

Le bon Dieu voulut compléter la sanctification de son fidèle ministre par une maladie de plusieurs mois, extrêmement douloureuse, soufferte avec une admirable résignation et une piété vraiment sacerdotale. Sa dernière bénédiction, ses dernières paroles sont pour ses filles franciscaines, qu'il laisse orphelines. "Restez bien unies dans la charité, l'humilité. . . Soyez bien fidèles à la Règle." Aussi, les petites Soeurs gardent-elles pieusement, avec le souvenir des bontés de ce Père vénéré, celui de son amour pour les pauvres et les souffrants de la grande famille humaine, qu'il a tant aimés. Son nom est pour ainsi dire gravé sur les murs de son Hospice Sainte-Anne, qu'il édifia au prix d'innombrables sacrifices. Son corps repose depuis 1908 dans le cimetière de la Communauté, mais ses enfants conservent pieusement son coeur.

Cette cruelle épreuve marque un nouveau moment d'angoisse dans l'existence du jeune Institut. . . Qu'allait-il devenir, maintenant que son fondateur lui manquait; alors que ses ressources matérielles étaient si

précaires que, faute de local pour recevoir de nouvelles recrues et faute de fonds pour construire, le progrès de la jeune Communauté allait se trouver entravé? Cette fois encore, la divine Providence répondit à la confiance qu'on mettait en Elle: la chapelle et le convent furent construits; le noviciat se peupla; des missions s'ouvrirent; un revenu plus considérable permit de faire face aux dépenses; enfin, toujours à la veille de manquer de tout, on ne manquait jamais de rien.

En 1902, S. G. Mgr de Chicoutimi voulait bien accorder à la maison-mère, qui jusqu'alors avait bénéficié des services des dévotés prêtres de la cure, le bienfait d'un aumônier résident. A ces aumôniers, comme au R. M. Dumas, successeur de M. Fafard à la Baie Saint-Paul, et à ses dévotés vicaires du temps, les Petites Franciscaines sont très redevables, de même qu'à plusieurs membres du clergé du diocèse, spécialement de Charlevoix, dont les sympathiques encouragements n'ont pas peu aidé au développement de la jeune Communauté.

Au point de vue spirituel, l'Institut doit aussi beaucoup aux Révérends Pères Franciscains qui, jusqu'à la mort du regretté Père Fondateur, n'avaient pu que de loin en loin s'occuper des petites Soeurs. A partir de 1900, grâce à la haute et toute paternelle intervention de Son Excellence Mgr D. Falconio, aujourd'hui Cardinal, alors Délégué Apostolique au Canada, et fran-

eiscain lui-même, les RR. Pères, qui venaient d'ouvrir une maison de leur Ordre à Québec, cultivèrent avec plus de soin, toujours avec le bienveillant acquiescement de Sa Grandeur Mgr Labrecque, cette première petite branche séraphique régulière canadienne.

Le cadre étroit où nous devons nous tenir ne nous permet pas de mentionner tous ceux qui, Franciscains ou prêtres séculiers, tant du Canada que des États-Unis, ont bien voulu donner, et avec tant de dévouement sacerdotal, leur concours à cette fondation naissante. Rappelons seulement le nom de feu M. Ed. Fafard curé de Saint-Joseph de Lévis, qui, au décès de M. Ambroise Fafard, adopta l'oeuvre de son regretté frère comme la sienne propre, la soutint de ses deniers, comme de ses encouragements et de ses conseils; et celui du R. P. Berchmans, O.F.M., dont l'inappréciable dévouement a donné au jeune Institut, entre autres travaux, ses Constitutions dans leur forme actuelle, son sceau et son blason. Par les soins du même dévoué Père, l'Institut a été affilié à l'Ordre Séraphique, le 7 octobre 1904, par diplôme du Révérendissime Père Denis Schuler, Ministre Général des Frères Mineurs, aujourd'hui archevêque de Nazianze.

Sous la bénédiction de Dieu et vivant de la Croix, la petite Communauté s'est développée. Elle se compose actuellement de 256 membres dont 200 professes, 15 novices, 34 postulantes et 7 agrégées.

Les Petites Franciscaines de Marie suivent la Règle de Léon X, base obligée de toute Congrégation frau-

cisaine, avec des Constitutions particulières appropriées à leur genre de vie et approuvées par Sa Grandeur Mgr Labrecque. L'Institut a pour but secondaire le soulagement de toutes les misères humaines et l'enseignement solidement chrétien. Il est gouverné par une Supérieure Générale, aidée de quatre assistantes, d'une secrétaire et d'une procureurice élues tous les 6 ans. Le postulat et le noviciat sont d'un an chacun. Les voeux sont simples, temporaires pendant une période de 4 années, après quoi se font les voeux perpétuels. Il n'y a qu'une seule catégorie de Soeurs, toutes s'employant avec générosité et dévouement aux diverses charges que leur confie l'obéissance, sans autre différence que celles nécessitées par la santé et les connaissances indispensables. Les agrégées sont des personnes qui, ne pouvant être reçues comme religieuses, veulent se donner à l'Institut et participer à ses mérites; elles sont tertiaires.

*Statistiques établies à l'occasion des Noces d'argent
de l'Institut, juillet 1914.*

Maison-mère: Baie Saint-Paul, P.Q.

Missions: Worcester, Marinette, Auburn, Eagle Lake, Fort Kent, Menominee, Marquette, dans les Etats-Unis; North Edmonton, Montréal, Pointe-au-Pic, dans le Canada. (Une 12^e mission a été ouverte à Saint-Urbain, diocèse de Chicoutimi, en septembre 1914. Les Soeurs y ont la direction de l'école paroissiale).

Baie St-Paul: Cet établissement comprend: l'Hospice Ste-Anne, lequel depuis sa fondation a hospitalisé 1146 vieillards, orphelins, malades, infirmes, idiots et imbéciles. Le personnel actuel de cette maison est de 143 idiots, 14 pensionnaires privés, 28 pauvres, 7 employés (ferme et usine électrique) 192
117 Soeurs, 4 prêtres, 1 aumônier 122
—
314

Maison-mère et Noviciat: professes, 63, novices, 17, postulantes, 36, agrégées, 1 117

Worcester: diocèse de Springfield, Mass. — Fondée en 1889, cette maison a hospitalisé jusqu'à ce jour 725 vieillards et orphelins des deux sexes. Le personnel actuel est de 170 vieillards et 36 Soeurs. Cette mission, très prospère, a de beaucoup, en ces dernières années, augmenté ses propriétés. En 1908, elle terminait, au coût de \$65,000.00, une aile d'un futur hospice.

Marinette: diocèse de Green Bay, Wisconsin. — Fondée en 1901. Ecole paroissiale: 300 élèves. Cette mission a donné l'enseignement à 1789 enfants.

Auburn: diocèse de Portland, Maine. — Fondée en 1904. Pensionnat pour filles et école paroissiale: 600 élèves. Jusqu'à ce jour, 5600 enfants ont reçu l'instruction dans cette maison.

Eagle Lake: diocèse de Portland, Maine. — Fondée en 1906. Hôpital, 312 malades traités pendant la dernière année. Nombre actuel de malades: 40. 1707 malades ont été traités dans cette institution.

Fort Kent: diocèse de Portland, Maine. — Pensionnat pour filles et école paroissiale: 425 élèves. 2445 enfants ont reçu l'instruction dans cette maison.

Menominee: diocèse de Marquette, Mich. — Fondée en 1907. École paroissiale: 100 élèves. 935 enfants ont reçu l'enseignement dans cette maison.

Marquette: diocèse de Marquette, Mich. — Fondée en 1911. École paroissiale: 225 élèves. 700 depuis l'ouverture de l'école.

North Edmonton: archidiocèse d'Edmonton, Alberta. — Maison d'étude fondée en 1911. Les Soeurs dirigent depuis 1914 l'école séparée.

Montréal: archidiocèse de Montréal, paroisse St-François Solano. — Fondée en 1912. École paroissiale, 201 élèves.

Pointe-au-Pic: diocèse de Chicoutimi. — Fondée en 1913. École paroissiale, 107 élèves.

Deux autres missions, l'une à Wallagrass, diocèse de Portland, fondée en 1898, l'autre à Skowhegan, même diocèse, fondée en 1902, ont été fermées, la première en 1913, la seconde en 1909. En ces 2 missions, 4000 enfants avaient reçu l'instruction.

Depuis la fondation de l'Institut les Soeurs ont soigné, hospitalisé ou donné l'instruction à 21267 personnes et enfants des deux sexes :

1255 vieillards infirmes
1838 malades
352 idiots ou imbéciles
765 orphelins
17057 élèves

21267

